

# Compte-rendu du conseil municipal du 28 mai 2010

Absent excusé : Michel Guillaume      Absent: Audrey Maisonhaute

## **1 APPROBATION DE LA PRECEDENTE REUNION**

### **2 POINT SUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX SALLE D'ANI MATION**

Monsieur le Maire fait le point sur la fin des travaux de la salle, le règlement de la totalité des travaux aux entreprises. L'aménagement extérieur a été réalisé. Le conseil municipal propose d'installer le nom de la salle sur le mur extérieur.

### **3 POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur Beau informe le conseil municipal des travaux 2010

L'entreprise PEYRARD a effectué le curage des fossés sur le chemin des Varennes et diverses améliorations sur les chemins communaux pour un montant de 2 957.71 €

En raison du droit au tirage de la com.com et d'une subvention du Conseil Général, la réfection du chemin de la Loire débutera semaine 24 par l'entreprise Eurovia pour un montant de 31 338.70 € HT.

Pour la reprise des chemins des chambons suite aux inondations de novembre 2008, il est présenté un devis de l'Entreprise BAROU pour un montant de 18 397.80€ TTC + 2 957€ TTC.

M le Maire propose de faire exécuter des travaux de restauration des chemins communaux (nid de poule) par l'entreprise PEYRARD avec l'aide de l'employé communal.

### **4 SAUR**

Pour l'entretien des poteaux incendie de la commune, un autre devis que la saur sera demandé prochainement.

### **5 RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC/TELECOM ET ALIMENTATION ELECTRIQUE**

- Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition établie par le SIEL concernant le plan de réfection et d'enfouissement des réseaux secs (Télécom et Eclairage Public) à l'entrée du village.

- Afin d'alimenter les nouvelles constructions, la ligne moyenne tension sera enfouie au départ de la ferme Dosson jusqu'à l'entrée du village. Des plans sont effectués par ERDF pour l'organisation des travaux.

- Suite au contrat avec le SIEL, le conseil municipal valide la délibération des nouvelles consignes de maintenance de l'éclairage public suite au nouveau marché 2010 .

- Après délibération le conseil ne souhaite pas éteindre l'éclairage public de la salle communale la nuit, l'installation moderne est de faible consommation.

- Afin de veiller à la consommation d'énergie Monsieur le Maire propose de ( tester )l'ancien éclairage avec des ampoules plus économiques.

### **6 DIVERS**

#### **Monsieur le Maire,**

- Propose la réparation des escaliers extérieurs de la mairie, le conseil municipal délibère en faveur de béton désactivé.

- Informe que le projet de la modification du carrefour à l'entrée du village est en cours.

- Informe que la commune a reçu l'accord de subvention au titre de la DGE et du Conseil Général pour la construction de la nouvelle Mairie.

#### **Le conseil municipal,**

- Accepte la proposition d'achat d'une débroussailleuse pour l'employé communal d'un montant de 2 200 euros

- Inscrit la commune au concours de fleurissement des montagnes du matin 2010

- Note que l'inauguration de l'extension de la classe de maternelle du RPI Nervieux /Mizérieux aura lieu le 18 juin à 10h.- Note que le concours de pétanque des élus à Précieux est prévu le 4 septembre 2010.